



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 057-245700695-20240228-B20240227_21_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le vingt-sept février à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le dix-neuf février sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

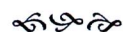
M. Michel PAQUET,
MM. Bernard ZENNER, Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Benoit STEINMETZ, Guy KREMER, David ROBINET,

Absents avec procuration : Roland BALCERZAK à David ROBINET,
Rachel ZIROVNIK à Michel PAQUET

Etait excusé : Denis BAUR

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 8
Nombre de votants : 10

Étaient également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Thomas HERBER, Responsable des Pôles techniques, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel, Manon TURPIN, service communication, Katia PEPPOLONI, Chargée de mission



21. Objet : Manifestation sportive d'intérêt communautaire : Cyclo Sport Thionvillois : Tour de Moselle

La CCCE est partenaire depuis de nombreuses années du Cyclo Sport Thionvillois pour l'organisation du Tour de Moselle. Différents circuits ont été proposés au cours des précédentes éditions. Chaque année, les communes du territoire accueillent les cyclistes et mettent en œuvre la logistique appropriée à l'organisation de cette manifestation pour le départ et l'arrivée de l'étape.

Le Cyclo Sport Thionvillois organisera le 38^e Tour de Moselle du 13 au 15 septembre 2024. L'étape de la CCCE (Cattenom/ Contz-les-Bains sur le site du Stromberg) se déroulera le vendredi 13 septembre 2024 .

Au titre du partenariat 2024, les organisateurs du Tour de Moselle sollicitent la CCCE pour une subvention d'un montant de 17 000 € incluant l'organisation de l'étape et le partenariat « maillot - classement GP de la Montagne »).

La subvention globale demandée par le Cyclo Sport Thionvillois de 17 000 € représente 16,9 % du budget global de 100 160 €.

Vu le règlement de mise en application de la politique sportive modifié par délibération n° 17 du Conseil Communautaire du 7 novembre 2023

Considérant que cette manifestation est organisée par une association sportive reconnue d'intérêt communautaire,

Considérant cet exposé,

Après avis favorable de la Commission « Politique Sportive » du 6 décembre 2023,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- d'octroyer une subvention globale de 17 000,00 € au Cyclo Sport Thionvillois,
 - au titre de l'organisation de l'étape 2024 sur le territoire de la CCCE ;
 - et au titre du partenariat « maillot » - classement GP de la Montagne ;
- d'autoriser le Président à signer les conventions afférentes.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 10
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 28 février 2024

Le Président,

Michel PAQUET



The image shows a blue ink signature of Michel Paquet over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES de CATTENOM et ENVIRONS' around the perimeter and 'Le Président' in the center, with a small star at the bottom.



C.S. THIONVILLOIS



Membre correspondant
du Cyclo Sport Thionvillois
Monsieur Louis GUTIERREZ
16 rue Clémenceau
57185 CLOUANGE
Tél: 06 79 69 52 06
tour2moselle@hotmail.fr
www.tourdemoselle.fr
f tourdemoselle

Communauté de Commune de Cattenom et Environs
A l'attention de Monsieur Le Président PAQUET
2, Avenue Général de Gaulle
57570 CATTENOM

Thionville, le 6 mars 2024



Objet : 38^{ème} TOUR DE MOSELLE CYCLISTE
Convention de partenariat maillot



Entre :



Le CYCLO SPORT THIONVILLOIS, représenté par Monsieur Eric CHANSON Président du Cyclo Sport Thionvillois

d'une part

et la Communauté de Commune de Cattenom et Environs représentée par son Président Monsieur Michel PAQUET,

d'autre part,

il a été convenu et arrêté ce qui suit :



Saint AIL



Le classement réservé au GP de la Montagne sera financé et représenté par la Communauté de Commune de Cattenom et Environs lors du 38^{ème} TOUR DE MOSELLE CYCLISTE qui se déroulera du 13 au 15 septembre 2024.

Le CYCLO SPORT THIONVILLOIS s'engage à assurer :

- à l'arrivée de chaque étape, le coureur remportant le classement recevra sur le podium protocolaire, de vos mains ou de celles d'une hôtesse portant un tee shirt de la C.C.C.E. (fourni par vos soins), le maillot correspondant au classement GPM (fourni par nos soins avec votre logo),

VAL DE FENSCH
Communauté d'Agglomération



EE

- le coureur endossera ce maillot lors de l'étape suivante,
- l'animateur officiel citera le nom de la C.C.C.E. ainsi que le message que vous aurez choisi de faire passer aux spectateurs massés tout au long des itinéraires ainsi qu'aux départs et arrivées,
- des banderoles portant le nom de la C.C.C.E. (fournies par vos soins) seront posées le long des lignes départs-arrivées sur les barrières de sécurité,
- une voiture de la C.C.C.E. avec chauffeur sera autorisée à faire partie de la caravane publicitaire,

un encart vous sera réservé pour l'insertion publicitaire d'1/2 page (texte à nous fournir) dans la brochure officielle éditée spécialement pour l'épreuve et distribuée tout au long des itinéraires ainsi qu'aux départs et arrivées.

- sur la ligne du sprint de chaque GPM de l'étape sera dressé, par un membre de l'organisation, un panneau portant le nom et sigle de la C.C.C.E,
- un membre du Comité Organisateur vous remettra, lors de la cérémonie protocolaire du dimanche soir, le maillot correspondant au GP de la Montagne.

La COMMUNAUTE DE COMMUNE DE CATTENOM ET ENVIRONS s'engage à verser à la signature du contrat au Cyclo Sport Thionvillois la somme de :

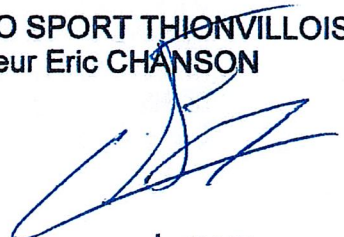
- **Sept mille euros** à la signature de la convention (7000€)

Soit la totalité de la somme allouée par la CCCE

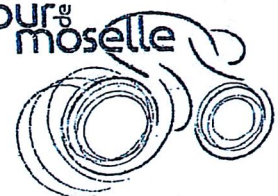
- Toute autre communication non détaillée dans ce contrat devra faire l'objet d'un accord par avenant. (hors communication par voie de presse)

C.C.C.E.
Monsieur Michel PAQUET

CYCLO SPORT THIONVILLOIS
Monsieur Eric CHANSON



tour
moselle





C.S. THIONVILLOIS



Communauté de Commune de Cattenom et Environs
A l'attention de Monsieur Le Président PAQUET
2, Avenue Général de Gaulle
57570 CATTENOM

Membre correspondant
du Cyclo Sport Thionvillois
Monsieur Louis GUTIERREZ
16 rue Clémenceau
57185 CLOUANGE
Tél: 06 79 69 52 06
tour2moselle@hotmail.fr
www.tourdemoselle.fr
tourdemoselle

Thionville, le 6 mars 2024



Objet : 38^{ème} TOUR DE MOSELLE CYCLISTE
Convention de partenariat étape



Entre :

Le CYCLO SPORT THIONVILLOIS, représenté par
Monsieur Eric CHANSON, Président du C.S.Thionville

d'une part,

et la Communauté de Commune de Cattenom et Environs
représentée par son Président Monsieur Michel PAQUET,

d'autre part,

il a été convenu et arrêté ce qui suit :

l'organisation de première étape en ligne sera financée par la Communauté
de Commune de Cattenom et Environs lors du 38^{ème} TOUR DE MOSELLE
qui se déroulera le vendredi 13 septembre 2024 (Cattenom – Contz les
Bains),

Le CYCLO SPORT THIONVILLOIS s'engage :

- à effectuer les démarches administratives auprès des autorités
compétentes (Préfecture, Gendarmerie, Police, Fédération Française de
Cyclisme, Assurance, Secouristes).



Saint AIL



EL

- le coureur endossera ce maillot lors de l'étape suivante,
- l'animateur officiel citera le nom de la C.C.C.E. ainsi que le message que vous aurez choisi de faire passer aux spectateurs massés tout au long des itinéraires ainsi qu'aux départs et arrivées,
- des banderoles portant le nom de la C.C.C.E. (fournies par vos soins) seront posées le long des lignes départs-arrivées sur les barrières de sécurité,
- une voiture de la C.C.C.E. avec chauffeur sera autorisée à faire partie de la caravane publicitaire,

un encart vous sera réservé pour l'insertion publicitaire d'1/2 page (texte à nous fournir) dans la brochure officielle éditée spécialement pour l'épreuve et distribuée tout au long des itinéraires ainsi qu'aux départs et arrivées.

- sur la ligne du sprint de chaque GPM de l'étape sera dressé, par un membre de l'organisation, un panneau portant le nom et sigle de la C.C.C.E.,
- un membre du Comité Organisateur vous remettra, lors de la cérémonie protocolaire du dimanche soir, le maillot correspondant au GP de la Montagne.

La COMMUNAUTE DE COMMUNE DE CATTENOM ET ENVIRONS s'engage à verser à la signature du contrat au Cyclo Sport Thionvillois la somme de :

- **Sept mille euros** à la signature de la convention (7000€)

Soit la totalité de la somme allouée par la CCCE

- Toute autre communication non détaillée dans ce contrat devra faire l'objet d'un accord par avenant. (hors communication par voie de presse)

C.C.C.E.
Monsieur Michel PAQUET

CYCLO SPORT THIONVILLOIS
Monsieur Eric CHANSON

